



LIMINAIRE CSAL 23 juin 2025

Monsieur le président,

La section CGT condamne l'intervention américaine contre l'Iran. En guerre perpétuelle, le régime sioniste est un danger permanent contre les peuples de la région. L'extrême droite américaine et israélienne entraîne le monde dans une spirale meurtrière pour des millions de travailleurs.

Israël est sans équivoque possible l'agresseur et a ainsi engagé des frappes "préventives", en violation totale du droit international. L'attaque par les forces américaines plonge dans une incertitude totale le Proche et le Moyen Orient. A l'image de l'agression israélienne, attaques surprises, illégales et impunies, les bombardements américains illustrent la réalité de l'impérialisme en action : arrogant, tout puissant, sans limites.

Le nucléaire militaire, dont tous les experts dénoncent l'instrumentalisation, est un prétexte. L'objectif du régime sioniste de Tel Aviv et des Etats-Unis est de détruire l'Iran et de faire oublier les actions meurtrières de Tsahal à Gaza.

L'urgence de la situation impose une réaction à la hauteur des enjeux. L'agression contre l'Iran, une attaque blanchie par le Président de la République et une large partie de la classe politique nous engage encore davantage sur le chemin de la guerre.

La CGT exprime sa solidarité avec les travailleurs et le peuple iranien, ainsi que ceux de toute la région face au danger de mort que le capitalisme et les impérialistes provoquent. La France et l'Europe doivent tout mettre en œuvre pour faire respecter le droit international.

Au niveau national, après plus de deux ans de contestation de la réforme des retraites, le jeudi 5 juin 2025 la représentation nationale s'est prononcée en faveur de l'abrogation de la réforme des retraites portée par Macron et le Medef. Une résolution en ce sens a en effet été votée à une large majorité des députés présents.

Toujours refusé par les différents gouvernements de Macron, ce vote est une victoire de la gauche largement mobilisée à l'assemblée nationale. Il est le reflet de la volonté de l'écrasante majorité de la population, en particulier des travailleuses et travailleurs qui refusent de sacrifier deux ans supplémentaires de retraite.

Des solutions existent pour financer l'abrogation, assurer l'équilibre et reconquérir la retraite à 60 ans avec départ anticipé pour pénibilité. Elles passent en particulier par l'augmentation des salaires, l'égalité salariale femmes hommes, et donc par la réappropriation des richesses créées par le travail et captées par le capital. Les conclusions attendues aujourd'hui du conclave voulu par Bayrou confirmeront la pertinence de l'analyse de la CGT qui n'attendait rien de cette mascarade.

La CGT s'emploie à porter le projet d'un système de retraite intégralement financé par les cotisations sociales et non par l'impôt, sur la base des besoins de la population et non de la part de PIB sans cesse plus restreinte que le gouvernement est disposé à consacrer au système.

Dans la fonction publique et à Bercy, le recours à des opérateurs privés en santé n'a pour but que de détourner d'énormes moyens financiers pour servir le capital. A ce titre, le choix de confier la protection sociale complémentaire par la start 'up ALAN, **financée par des fonds d'investissement étrangers, relevant de l'assurance, sans réseau physique ni interlocuteur**, se fait au détriment de la mutuelle historique de Bercy la MGEFI. Il a créé une énorme indignation. La section CGT appelle tous les agents de la DRFIP à signer la pétition et les invite à se rassembler devant leur site le jeudi 03 juillet à 13h.

La CGT dénonce un choix purement idéologique d'une entreprise à but lucratif, sans réseaux de proximité dont le développement n'est axé que sur la recherche du profit à l'opposé des principes de notre système de protection sociale.

La CGT porte le projet d'une sécurité sociale intégrale financée par les cotisations sociales et non par l'impôt (CSG, TVA sociale ...). Cette sécurité sociale, sans mutuelle, permettra de répondre aux besoins, de chacune et chacun selon ses moyens. La CGT dénonce le projet d'une TVA dite sociale, qui est dans les faits une TVA anti-sociale car assise sur la consommation. Cette mesure est injuste car elle met plus à contribution les plus pauvres.

Au niveau local le manque d'effectifs chronique et le nombre de postes vacants ne permet pas d'espérer la moindre amélioration des conditions de travail et du fonctionnement des services. Plus de travail, moins d'effectifs et une pression pour faire mieux avec moins ont pour effet d'engendrer un stress important comme le montre les résultats de l'observatoire interne du Rhône pour une partie des agents qui n'est pas suffisamment pris en compte par la direction locale.

Par ailleurs les nouvelles modalités d'affectation des A limitent la mobilité au choix des agents et n'est clairement pas compatible avec les mouvements nationaux des inspecteurs. En effet les nouveaux entrants dans un département qui n'auront pas décroché de poste, voire même d'entretien seront affectés d'office sans même la prise en compte de leurs préférences d'affectation. De même les postes libérés suite aux mutations locales donneront lieu à de nouvelles publications de fiche de poste qui ne coïncideront plus avec le mouvement national du 1^{er} septembre. Après le 1^{er} septembre ces postes vacants ne pourront être pourvus en local qu'au prix d'une nouvelle vacance sur son ancien poste. La CGT dénonce ce système qui offre un poste au choix uniquement sur un poste vacant.

Aujourd'hui une énième restructuration de service nous est présentée. La première question qui doit être posée ? Quid de la pérennité de cette structure ? De la pérennité de ses effectifs ? De sa charge de travail ?

Tous ces éléments sont absents du dossier de présentation et nous le regrettons vivement !